

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
23/4/2018	23/4/2018	2018.2556

### 1. Intitulé du projet

Projet d'assainissement de Domart en Ponthieu

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Domart en Ponthieu

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Prud'Homme Christian, maire

RCS / SIRET

2	1	8	0	0	2	3	3	5	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
19°	Ouvrage servant au transfert d'eau nécessitant un prélèvement soumis à autorisation au titre de l'article R. 214-1 du code de l'environnement.
20° a)	Stations d'épuration des agglomérations ou dispositifs d'assainissement non collectif soumises à autorisation au titre de l'article R. 214-1 du code de l'environnement.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du réseau de collecte :

- Renforcement du réseau d'assainissement dans la rue Gaston Morin, la rue René Desmarest et la route de Berneuil,
- Suppression des déversoirs d'orage DO21, DO21 bis et DO38,
- Création d'un déversoir d'orage unique au carrefour de la rue Gigaud et de la route de Berneuil,
- Traversée de la Domart par siphon
- Création d'un réseau gravitaire dans la rue du Marais et raccordement des logements existants
- Création d'un poste de relevage récupérant les effluents en provenance de la rue du Marais et de la canalisation existante

Amélioration de la station d'épuration :

- Création d'un bassin de stockage - restitution
- Traitement de l'azote
- Traitement des boues
- Stockage des boues

#### **4.2 Objectifs du projet**

La commune de Domart en Ponthieu a réalisé un diagnostic de son système d'assainissement dont les conclusions ont été rendues en janvier 2015.

Pour le réseau de collecte, il préconise notamment le renforcement des canalisations dans la rue de l'Etang. Le diamètre ne pouvant être augmenté dans cette rue en raison d'une traversée d'un pont géré par le Conseil Départemental, il a été décidé de créer un nouveau réseau de collecte dans la rue du Marais pour atteindre la station d'épuration.

Pour la station d'épuration, la gestion de la pluie de référence va avoir un impact direct sur le fonctionnement de la station d'épuration. En effet, aujourd'hui, on constate des surverses dès les premières gouttes de pluie ce qui signifie que seules les eaux de temps sec atteignent la station. Dans le cadre des aménagements, on va amener un volume et un débit supplémentaire vers la station, qu'il faudra gérer. Le projet permettra donc de respecter l'arrêté du 21 juillet 2015.

La mise en place d'un bassin de stockage – restitution est donc programmée.

De plus, la station d'épuration produit en permanence des boues, issues de l'épuration des eaux usées, dont l'excès engendre :

- une surconsommation d'oxygène
- des difficultés de brassage et d'homogénéisation de la liqueur mixte,
- une dégradation de la décantabilité des boues et des pertes de matières sèches dans le clarificateur.

Afin de maintenir l'efficacité de la filière de traitement des eaux usées, les boues produites seront éliminées et traitées au fur et à mesure. Pour un stockage des boues de 9 mois à charge nominale, le volume du silo devra être augmenté.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Travaux en tranchée ouverte dans les rues Gaston Morin, René Demarest, de Berneuil et du Marais.

La pose du réseau nécessitera la traversée en souille de la Domart en 2 points, à une profondeur de 1m sous le lit :

- au carrefour de la route de Berneuil et de la rue Gigaud
- au niveau de la station d'épuration

Les passages en souille nécessiteront la mise en place d'un rabattement de nappe pour permettre le travail à sec.

La pose du poste de relevage nécessitera la mise en place d'un rabattement de nappe afin de gérer le niveau d'eau dans le sol à proximité de la rivière.

Réalisation d'ouvrages en génie civil béton sur le site ou à proximité de la station d'épuration.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Mise en place d'un déversoir d'orage vers la Domart avec surverse à partir d'une pluie d'occurrence mensuelle au niveau de la route de Berneuil.

Mise en place d'une surverse sur le poste de refoulement alimentant la station d'épuration pour la pluie inférieure à l'occurrence mensuelle, en fonction jusqu'à la mise en service du futur bassin de stockage - restitution.

Alimentation de la station d'épuration en direct par temps sec, via un bassin de stockage - restitution par temps de pluie.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre des IOTA (code de l'environnement)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Station d'épuration	1900 EH
Renforcement / extension du réseau de collecte	1800 ml
Déversoir d'orage	108 kg DBO5/j

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Berneuil, voie Maillard et  
rue du Marais à Domart-en-Ponthieu

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 50° 07' 02" 25 Lat. 02° 13' 27" 54

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

[Empty text box for project description]

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 220320027 : Cours de la Nièvre, de la Domart et de la Fieffe
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR2200355 : Basse vallée de la Somme de Pont-Rémy à Breilly (10 km) FR2212007 : Etangs et marais du bassin de la Somme (10 km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Débit de pompage estimé à 150 m3/h dans la nappe d'accompagnement de La Domart
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de destruction de frayères naturelles à Truite fario, dont une partie seulement est fonctionnelle, au sein de la ZNIEFF "Cours de la Nièvre, de la Domart et de la Fieffe"
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Débit rejeté estimé à 150 m3/h dans le cours d'eau de La Domart suite au pompage dans la nappe d'accompagnement</p> <p>Rejet de la station d'épuration de 1900 EH soit un débit nominal de 285 m3/j et un volume de 1087 m3 lors d'une pluie mensuelle.</p> <p>Au delà, rejet depuis les déversoirs d'orage</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pour les passages en souille, le mode opératoire sera le suivant :

- Mise en place d'un géotextile pour la protection des berges,
- Mise en place d'un batardeau en argile recouvert d'un géotextile pour éviter l'érosion des fines par l'eau,
- Mise en place de 2 by-pass en DN 400 pour le passage de l'eau,
- Terrassement dans le lit avec stockage des terres à proximité,
- Pose du tuyau,
- Fermeture du lit avec les matériaux de déblais stockés à proximité
- Dépose des batardeaux et des by-pass

Pour chaque traversée, la durée des travaux sera limitée à 48h, ce qui réduira l'impact sur la continuité écologique et hydraulique.

Après travaux, les berges et le lit seront remis en état avec les matériaux extraits qui auront été préalablement stockés sur site.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Domart en Ponthieu

le, 19 AVRIL 2018

Signature

